« comme celle qui consiste à dire que Vyâsa lui-même aurait fait faire ce « livre, parce que si un homme qui n'en a pas personnellement la capacité, « donne de l'argent à un autre pour faire composer un livre [auquel il mettra « son nom], cela ne convient pas à Vyâsa, » dire cela, ce serait vous exposer à une réplique [trop facile]. En effet, ne voit-on pas quelquefois qu'un roi ou un homme quelconque, quoique ayant par lui-même la capacité nécessaire, fait composer, faute de loisir, un ouvrage par un autre?

Ce qu'on dit encore : « Le motif qui fait faire un livre est ou la gloire, « ou la cupidité; or ni l'un ni l'autre de ces motifs n'est de nature à déci-« der un savant à inscrire sur son ouvrage le nom de Vyâsa, » cela, dis-je, n'est pas plus fondé. Car, premièrement, en composant l'ouvrage dont il est question, ce n'était pas la gloire qu'ambitionnait son auteur, lequel ne témoigne d'autre désir que celui d'obtenir la faveur de Bhagavat; car il pouvait en effet, grâce à la miséricorde de Vyâsa, acquérir la gloire par un autre livre ou par tout autre moyen. Secondement, on ne peut pas dire qu'en inscrivant sur son œuvre le nom du bienheureux Vyâsa, qui est la forme même de Nârâyana, un homme n'acquière pas de gloire, puisque ce sage est par-dessus tout chéri des Dieux. Troisièmement, il est impossible que la cupidité, qui n'est qu'une forme particulière du désir, soit le résultat de la composition d'un ouvrage. C'est en effet une chose connue même des ignorants, que la cupidité n'est pas le résultat de la composition d'un livre (1).

Ce qu'on dit de plus, que si alors même qu'un livre porte le nom d'un auteur, on allait encore douter que cet ouvrage soit de lui, rien n'empêcherait alors qu'on ne doutât aussi que Patandjali soit l'auteur du Mahâbhâchya, que Gâutama le soit des Traités sur la dialectique et autres, que Çâmkara Atchârya le soit du Çârîraka [Bhâchya] et d'autres livres, cela, dis-je, n'est

pour réfuter plus aisément son adversaire, prend les termes dont ce dernier s'est servi dans une acception différente de celle qu'il a eu l'intention de leur donner. L'auteur du premier traité avait dit que le motif qui fait faire un livre est ou la gloire, ou la cupidité; entendant sans doute par là que le désir de la gloire ou celui des richesses sont les motifs qui animent les écrivains. Pour exprimer cette idée, il s'était servi des adjec-

1 Si j'entends bien le texte, notre auteur, tifs वज्रोर्थ et लोभार्थ, qui signifient « ayant « pour cause (ou pour objet) la gloire, ou la « cupidité. » L'auteur du présent traité, prenant au propre cette dernière expression, remplace le mot अर्थ cause, par फल résultat, et traduit la phrase de son adversaire : « La « composition d'un livre a pour cause la « cupidité, » de la manière suivante : « La « composition d'un livre a pour résultat « la cupidité, » proposition dont il n'a pas de peine à montrer le ridicule.